

MAROC

Marrakech - hôtel club Madina ****



Du samedi 17 au samedi 24 mai 2025

595 € / pers.

Prix hors CSE : 795 €



Le nombre de places est limité à 30

SEJOUR EN FORMULE ALL INCLUSIVE 8 jours / 7 nuits

Dépaysant, envoûtant, savoureux... Des couleurs étincelantes des souks de Marrakech aux nuits étoilées du désert, c'est une destination féérique qui vous attend.

A quelques heures de chez vous, des décors complètement différents et une sensation d'évasion lointaine...

Au Maroc, laissez voyager vos sens en contemplant les dunes infinies, en sentant les effluves d'épices, en goûtant des saveurs inédites.

Perdez-vous dans le labyrinthe de ruelles des médinas ; une porte monumentale, un souk caché ou autre surprise vous attendent à chaque tournant. Vous aurez l'occasion d'aller à la rencontre des habitants chaleureux, autour du traditionnel thé à la menthe. Situation :

- *Situé dans la Palmeraie de Marrakech, au cœur d'un grand parc de près de 17 hectares offrant une vue imprenable sur l'Atlas, à environ 20 min du centre-ville*
- *Une navette payante circule entre le club et le centre de Marrakech*
- *Aquapark avec 20 toboggans*

CE PRIX COMPREND :

Le transport aérien Nantes / Marrakech / Nantes
Bagage en soute + 1 bagage à main
Le préacheminement Vannes / Nantes / Vannes
Les transferts aéroport/hôtel/aéroport
Taxes et redevances aéroportuaires : 90 € à ce jour
Le logement base chambre double
La formule all inclusive
L'assurance assistance rapatriement, annulation, bagages et interruption de séjour

CE PRIX NE COMPREND PAS :

La taxe de séjour
Les prestations non mentionnées et dépenses personnelles
Le supplément chambre individuelle : 180 €



Inscription du mardi 10 septembre à partir de 14h au 19 septembre 2024 jusqu'à 16h

Aucune inscription ne sera prise en compte avant 14h le 10 septembre et après 16h le 19 septembre 2024

L'inscription pourra se faire directement au CSE ou en scannant le QR Code :



Important :

- L'inscription ne sera effective que si le règlement parvient au CSE pour **le 26 septembre 2024** dernier délai.
- Facilités de paiement en plusieurs fois (à voir avec le CSE)
- Chèques vacances acceptés
- Les seules personnes habilitées à effectuer une inscription en présentiel est l'ouvrier-droit ou ses ayants-droits.
- Le salarié doit être présent dans l'effectif au moment du séjour, si ce n'est pas le cas dans les 2 mois avant le départ, le CSE l'autorise à y participer moyennant la somme de 695 € / adulte. Si c'est au-delà des 2 mois, la réservation sera annulée.
- La Priorité sera donnée aux salarié(e)s de l'entreprise dans l'ordre d'arrivée des inscriptions au bureau du CSE. Les personnes ayant participées au voyage au Montenegro en 2024 ne sont pas prioritaires mais peuvent toutefois s'inscrire sur la liste d'attente.

**Passeport valide obligatoire
(couvrant au moins 1 mois après le retour du séjour)**

